



Calendrier prévisionnel

Ce document est purement indicatif et susceptible de modifications.

La tenue des réunions de la délégation est confirmée par une convocation.

La session extraordinaire du Parlement est close au 11 juillet 2025.

*Les travaux de la délégation reprendront après l'ouverture de la seconde session extraordinaire
le mardi 23 septembre 2025.*